title : Journal de l’Empire (1809-08-25), Théâtre français, *Le Misanthrope*.

creator : Julien-Louis Geoffroy

editor : OBVIL

copyeditor : Charlotte Dias (OCR et stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/journaldelempire/1809/theatrefrancais/les-fourberies-de-scapin

source : Journal de l’Empire, Paris, Lenormant, 25 août 1809.

created : 1809

language : fre

# Théâtre français. *Les Fourberies de Scapin*.

Le sévère Boileau, après avoir exposé, dans son *Art poétique*, les caractères de la bonne comédie, en fait l’application à Molière en ces termes :

C’est par là que Molière, illustrant ses écrits,

Peut-être de son art eût remporté le prix,

Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures

Il n’eût point fait souvent grimacer ses figures,

Quitté pour le bouffon l’agréable et le fin,

Et sans honte à Térence allié Tabarin.

Dans ce sac ridicule où Scapin s’enveloppe,

Je ne reconnais plus l’auteur du *Misanthrope*.

Une extrême sévérité fait toujours au censeur un devoir plus indispensable de la justesse et de l’exactitude. Molière, dans ses doctes peintures, ne s’est point montré l’ami du peuple : *Le Misanthrope*, le *Tartuffe, Les Femmes savantes, L’Avare*, sont de doctes peintures dont les figures ne grimacent point. Les pièces où Molière s’est permis d’allier Térence à Tabarin ne peuvent être appelées de doctes peintures ; ce sont des caricatures plaisantes et originales, dont la bouffonnerie et l’exagération sont toujours excusées par d’excellents traits de mœurs : ces caricatures n’empêchent pas que Molière, dans ses doctes peintures, n’ait incontestablement remporté le prix de son art. Le *peut-être* fait tort à Molière et à Boileau ; il semble avoir été appelé là, moins par la raison et la justice que par le besoin du vers.

Ce n’est pas toujours pour le peuple que Molière a fait ses farces. Personne n’a observé que plusieurs ont été composées exprès pour la cour, alors la plus polie et la plus galante de l’Europe. Si *Le Médecin malgré lui* fut accordé au goût du peuple, *Le Mariage forcé, Georges Dandin, Pourceaugnac, La Comtesse d’Escarbagnas*, sont des farces qui embellirent les plus brillantes fêtes de la cour, et dont elle eut les prémices. C’est au Louvre, c’est à Versailles, à Saint-Germain, à Chambord, que ces pièces, dont notre délicatesse se scandalise aujourd’hui, firent l’amusement des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de la France. On ne les abandonna au peuple de Paris qu’après que le roi, les princes et les plus grands seigneurs en eurent passé leur fantaisie.

Molière avait déjà produit la plus grande partie de ses chefs-d’œuvre quand il s’avisa, deux ans avant sa mort, de composer *Les Fourberies de Scapin* dans le goût de l’ancienne comédie grecque ; je dis comédie grecque, car il ne nous reste rien de la comédie latine. Plaute et Térence ne sont que des traducteurs de poètes grecs ; et ces poètes grecs étant absolument perdus pour nous, les traducteurs sont devenus des originaux. Dans *Les Fourberies de Scapin*, Molière a imité le *Phormion* de Térence ; de même que dans *L’École des Maris* il a imité *les Adelphes* du même auteur ; de même que dans l’*Amphitryon* et dans *L’Avare* il a mis à contribution *l’Amphitryon* et l’*Aululaire* de Plaute.

Nos littérateurs sont convenus de donner toujours à notre comique français une immense supériorité sur les Grecs et les Latins, et cela par la seule raison que Molière est plus conforme à notre goût et à nos mœurs ; sans se donner la peine de peser, d’examiner ; sans même avoir assez d’érudition pour établir un parallèle. Cette aveugle partialité est très nuisible aux lettres : quelle que soit mon admiration pour Molière, j’avoue que le *Phormion* du poète grec Apollodore, traduit ou imité par Térence, me paraît supérieur aux *Fourberies de Scapin* ; on y remarque surtout plus de grâce et d’élégance, des peintures de mœurs plus vraies et plus naturelles, un comique plus noble et d’un meilleur ton. Les vieillards de Térence sont moins Cassandres, et le parasite Phormion a un caractère qui se rapproche beaucoup plus de la bonne comédie que celui de Scapin.

Ce Scapin, qui fait tant de folies, dit cependant quelquefois les choses les plus sages ; sa tirade sur les dangers de la chicane est un morceau admirable. Quand on entend, d’un côté, tant de plaisanteries au théâtre sur les médecins, les procureurs et les juges ; et de l’autre, quand on voit dans le monde que les médecins, les procureurs et les juges n’en ont pas moins de pratiques, on doit être convaincu de l’impuissance de la comédie pour la réforme des mœurs. D’après l’affreux tableau tracé par Scapin du malheur des procès, il semble qu’il n’y a que ceux qui ont tort qui devraient plaider ; ceux qui ont raison devraient toujours s’accommoder ; mais on doit compter que toutes les sottises humaines fondées sur des passions resteront incurables, nonobstant tous les beaux discours des beaux-esprits, en dépit de toute la philosophie des livres et du théâtre. Tous ceux qui écrivent pour avancer les lumières devraient bien commencer par écrire pour arrêter les passions. Dans le *Phormion* de Térence il y a une scène assez plaisante, non pas sur les procureurs, mais sur les avocats. Un vieillard veut faire casser le mariage de son fils, et consulte sur ce projet trois avocats : l’un répond qu’on peut casser le mariage ; l’autre, qu’on ne le peut pas ; le troisième est d’avis qu’on en délibère plus amplement, vu l’importance de l’affaire : ce qui fait qu’après la consultation le vieillard est un peu plus incertain qu’auparavant.

Molière ne s’est fait aucun scrupule de prendre deux scènes du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac : « elles sont bonnes, disait Molière ; donc elles m’appartiennent. » Le raisonnement n’est pas aussi faux qu’il le paraît d’abord : deux bonnes scènes sont perdues dans une mauvaise pièce ; elles appartiennent à celui qui peut les rendre au public en les insérant dans un bon ouvrage.

L’une de ces scènes empruntées est celle de la galère ; scène que Molière a rendue fameuse, et qui a donné lieu à un mot plaisant de la célèbre Lecouvreur. Le comte de Saxe avait imaginé une galère sans rames et sans voiles, qui, à l’aide d’un certain mécanisme, devait remonter la Seine, de Rouen à Paris, en vingt-quatre heures. Il obtint un privilège d’après le certificat de deux savants qui attestaient la bonté de sa machine ; il se ruina en frais pour la faire construire, et la mettre en état d’aller ; jamais il ne put en venir à bout : il éprouva que la théorie des savants est souvent démentie et confondue par la pratique. Mademoiselle Lecouvreur, sa maîtresse, apprenant le mauvais succès de tant de dépenses, s’écria : *Que diable allait-il faire dans cette galère* !